

EPREUVE DE FRANÇAIS

Durée : 3 heures

L'épreuve consiste en une dissertation de 3 heures sur le programme (thème et œuvres) de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques. Elle vise à évaluer les aptitudes des candidats à la réflexion et à la communication écrite : respect du sujet et des auteurs utilisés dans l'argumentation, rigueur et méthode dans les développements, connaissance précise du programme et lecture attentive des œuvres, qualité de l'expression écrite.

PRÉSENTATION DU SUJET

« Vous ne pouvez séparer le juste de l'injuste et le bon du méchant. Car ils se tiennent tous deux devant la face du soleil, tout comme les fils noirs et blancs du tisserand qui se tiennent ensemble. »

À la lumière des œuvres au programme et de vos connaissances liées au thème, vous discuterez cette affirmation du poète Khalil GIBRAN (1883-1931).

RÉSULTATS ET COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Moyenne et écart-type (toutes filières confondues) : 8,81 – 3,54 (2010 : 8,92 – 3,36 ; 2009 = 8,44 – 3,3)

Trois défauts majeurs, voire rédhibitoires, ont été soulignés par l'équipe des correcteurs :

1. Le refus d'affronter le sujet

Dix pour cent des copies ne citent même pas Gibran. Plus d'un tiers ne l'évoquent dans l'introduction que pour mieux l'oublier ensuite. On glose, parfois intelligemment, sur le mal (son origine, ses formes, la nécessité de son éradication), sans revenir au sujet, sinon *in extremis* dans la conclusion. La dérive, constatée depuis plusieurs années, s'accroît donc : de plus en plus d'érudition, de moins en moins de dissertation. Les candidats ont manifestement passé beaucoup de temps à apprendre par cœur de longs extraits des œuvres au programme (parfois avec les numéros des pages) ou d'auteurs liés au thème ; il faut leur rappeler que la citation n'est pas une nécessité, surtout lorsqu'elle se substitue à l'analyse. Enfin, les correcteurs ont relevé qu'un très grand nombre de candidats ne *discutaient* pas le sujet, comme le libellé le demandait pourtant expressément. Les étudiants ont adhéré à la thèse de l'auteur sans jamais songer à en faire l'analyse critique. Cette approbation est doublement inquiétante : le non-respect de la consigne a conduit de nombreuses copies à un relativisme moral parfois troublant...

2. Les confusions conceptuelles et le manque de logique

Quand le sujet est affronté, il est parfois bien mal compris, tant certains candidats sont dépourvus d'outils conceptuels : confusion bien/plaisir (Thérèse) ou encore bien/réussite (Macbeth), complémentarité/intrication, causes/effets, etc. La qualité d'un développement tient aussi à la logique des enchaînements, à l'orientation donnée à l'ensemble. Or les paragraphes vont trop souvent d'une remarque à l'autre, quand la juxtaposition des propos (en dépit des multiples « donc », « par conséquent ») ne conduit pas à de brutales contradictions

dont le candidat semble ne pas s'apercevoir. On constate que beaucoup se contentent d'illustrer la citation à l'aide des œuvres du programme (dont ils racontent tel ou tel moment de l'intrigue), puis admettent ensuite la thèse adverse (par exemple avec Rousseau) qu'ils lui juxtaposent sans la moindre logique argumentative. On est très loin de la réflexion attendue pour cette épreuve de français.

3. La langue

Ce qui frappe, ce sont les erreurs grossières, y compris dans les bonnes copies : les accords les plus simples sont négligés. Preuve de cette tragique carence linguistique : plusieurs candidats ignorent ce qu'est un « tisserand » (confondu parfois avec « tapisserie ») et ont compris « les fils noirs et blancs » comme étant des enfants (frères jumeaux et ennemis), blancs ou de couleur... Enfin, les correcteurs ont dû parfois lire à voix haute certaines copies écrites de façon purement phonétique, pour tenter d'en saisir le contenu...

Comme en témoigne l'évolution de l'écart-type, le fossé se creuse donc sensiblement entre les candidats qui maîtrisent à la fois la méthodologie de la dissertation, la langue écrite et les œuvres au programme, et ceux qui ne comprennent pas le sujet, peinent à communiquer par écrit, et ne connaissent pas suffisamment les textes.

ANALYSE ET COMPRÉHENSION DU SUJET

a) Reformulation des propos de l'auteur et mise en lumière des présupposés :

Le premier travail des candidats était d'élucider le vocabulaire utilisé par l'auteur de la citation, afin d'analyser précisément sa pensée. Il fallait donc aborder méthodiquement le sujet posé, sans vouloir le ramener absolument aux sujets déjà traités pendant l'année.

1. L'assertion liminaire présente plusieurs ambiguïtés dont le candidat pouvait tirer parti : Il est possible de comprendre que les quatre termes « juste », « injuste », « bon », « méchant » désignent des personnes. En effet, « le méchant » renvoie très clairement à « la personne qui cherche à faire le mal » (*Dictionnaire historique de la langue française*, Robert) ; « un juste », quant à lui, est une « personne qui fait la volonté de Dieu ». Ainsi, la citation semble d'abord signifier qu'on ne peut établir un tri entre les individus, en les rangeant dans les catégories du bien ou du mal : le juste ou le bon ne serait pas si uniment juste ou bon.

Cependant, il convient de se demander si le second couple (le bon et le méchant) est l'exacte paraphrase du premier (le juste et l'injuste). Il ne le semble pas. On peut considérer que le « juste » a été laïcisé comme abstrait, avec la valeur juridique de « ce qui est conforme au droit ». Dans ce cas, « juste » et « injuste » sont des concepts. Dès lors, il ne s'agit plus nécessairement de classer des individus selon leur bonté et leur méchanceté ; la question porte sur notre capacité à distinguer (« séparer ») le juste et l'injuste, le bien et le mal. Avons-nous une capacité de discrimination morale telle que nous pouvons reconnaître, en nous et autour de nous, ce qui est juste et bon ?

La formulation souligne le caractère binaire de ces couples (leur caractère “discret” au sens mathématique), dont chaque terme est élevé, par l'article défini, au rang d'essence. Mais :

- d'une part la méchanceté suppose une volonté consciente de nuire, ce que n'implique pas nécessairement l'injustice (on peut être injuste sans être méchant, et sans le savoir) ;
- d'autre part la méchanceté et la bonté sont des traits individuels, alors que la justice et l'injustice peuvent renvoyer aussi bien au collectif qu'à l'individuel. « Bon » et « méchant » sont des notions liées à la morale considérée comme un ensemble de règles intériorisées fondant le comportement d'une personne, règles partagées par un groupe, mais qui relèvent de la responsabilité individuelle de chacun. Les notions de « juste » et d'« injuste » sont, quant à

elles, liées à la justice, donc aux lois considérées comme un ensemble de règles extérieures fondant le vivre ensemble d'une communauté donnée.

2. Cette première phrase est éclairée par la suivante qui se présente d'ailleurs grammaticalement comme une explication : « car ». Or il s'agit d'une explication poétique, en tout cas imagée, celle du tissage : le fil noir ne va pas sans le fil blanc. Que faut-il comprendre par cette image ? D'abord, que dans le domaine humain, l'homme n'est ni dieu ni diable mais l'un et l'autre ; ensuite, peut-être, que les fils restent toujours noirs ou blancs, mais que leur entrecroisement peut produire, à l'œil, toute une gamme de gris, du plus clair au plus foncé, ce qui vient atténuer le caractère binaire : on ne peut décidément pas « isoler » une teinte, c'est-à-dire qu'on ne peut établir un jugement.

3. Enfin, il fallait s'interroger sur ce que peut représenter le pronom personnel « vous » : le lecteur, sans doute, mais aussi le « on » de l'opinion publique, le « je » de chacun d'entre nous, ou encore celui d'un juge. Car l'enjeu est bien, à terme, ce *jugement* permis – ou non – par notre effort de « séparation ». S'il est impossible de séparer le bon du méchant, comment récompenser la vertu et punir le crime ?

À cette étape de l'analyse du sujet, les candidats pouvaient être en mesure de reformuler précisément la pensée de l'auteur, avant de la critiquer :

Le bien et le mal ne peuvent exister l'un sans l'autre, ils sont les deux faces d'un même Janus. Ils sont même si inextricablement noués l'un à l'autre qu'on ne peut les distinguer : l'homme est bon *et* méchant, non pas alternativement dans le temps, mais simultanément, comme l'indique l'image des fils « qui se tiennent ensemble ».

On devait faire apparaître les présupposés et les conséquences de cette idée :

- 1) On ne pourrait jamais dire d'un homme qu'il est bon ou mauvais, puisqu'il est par essence l'un et l'autre : impossibilité du jugement moral.
- 2) Ne pouvant trancher entre ce qui est juste et injuste, on ne pourrait punir : illégitimité du jugement pénal.
- 3) Tout comme le fil noir « révèle » le fil blanc, par contraste, le mal « révélerait » le bien, le ferait être : le mal serait nécessaire.
- 4) Parce qu'il y a impossibilité de juger du bien et du mal (de séparer le juste et l'injuste), le criminel et l'innocent ne seraient pas distinguables : le bourreau vaut la victime...

Au candidat de se demander dès lors si ces présupposés et leurs conséquences sont tous acceptables. Car l'assertion initiale suppose évidemment l'assertion contraire : « nous » pouvons séparer le juste et l'injuste, le bon et le méchant. Savoir séparer le bon du méchant, c'est être capable d'un jugement en opérant une distinction (juger, c'est distinguer, discerner les ressemblances et les différences entre les objets). Il semble naturel (idée reçue) qu'on soit capable de juger de ce qui est bien et de ce qui est mal.

BILAN DE CORRECTION

Quelques candidats ont, sciemment ou non, traité un autre sujet que celui qui était proposé : les différentes catégories de mal, pourquoi le mal, est-il plus facile de faire le mal plutôt que le bien, comment l'éradiquer, ou, au contraire, apprendre à vivre avec lui... Les correcteurs ont sévèrement sanctionné ces hors-sujet.

D'autres, en grand nombre, n'ont tout simplement pas compris les propos de l'auteur, qui ont fait l'objet de paraphrases erronées, comme celle-ci, récurrente : « Gibran dit que le mal et le bien ont besoin l'un de l'autre ». Le verbe « séparer » n'a pas été traduit par « distinguer »,

engageant la question de la capacité de jugement. Pris dans un sens purement physique (et parfois à la lettre : on voit toujours les bons et les méchants vivant côte à côte), il a conduit à des problématiques sans pertinence ou à des contresens : le bien peut-il exister sans le mal (et inversement), le mal peut-il prendre le dessus sur le bien, faire le bien nous conduit-il forcément à faire le mal ?

Quand le sujet est globalement compris, rares sont les candidats qui travaillent sur sa forme même (la métaphore), ses nuances et/ou ses présupposés. Quelques copies se sont maladroitement orientées vers une dissertation sur la confrontation entre les deux couples bien/mal et juste/injuste.

Mais les bons candidats ont su éviter à la fois la paraphrase et le contresens, en prenant le temps d'éclairer les mots-clefs de la citation proposée, en les articulant, ce qui leur a permis de décrypter les présupposés contenus dans l'affirmation du poète.

À retenir

Les candidats doivent proposer une véritable analyse – précise, exhaustive, fine – du libellé et ne surtout pas se contenter de paraphraser tel ou tel segment de la citation, sans chercher à dégager sa cohérence générale, sans en relever l'originalité. Enfin, les correcteurs sanctionnent toujours très sévèrement les copies qui oublient purement et simplement la citation ou qui s'en débarrassent dans l'en-tête de la copie...

b) Formulation d'une problématique

Le sujet se présente donc comme un paradoxe qui vient compliquer ce qui a une apparente simplicité : le bien et le mal sont distincts. La question serait alors : le bon et le méchant, le juste et l'injuste sont-ils vraiment *séparables* ? En d'autres termes, **existe-t-il des critères sur lesquels nous appuyer pour distinguer le bien du mal** ? Si nous répondons non, comme Khalil GIBRAN nous enjoint de le faire, quelles conséquences, à la fois pour la pensée et pour l'action ? Si nous ne pouvons isoler le mal, l'*identifier*, comment le combattre ? Car s'il faut sans doute renoncer à un manichéisme simplificateur (bon vs méchant) jusqu'où peut-on, sans légitimer le mal, admettre l'intrication bien/mal ?

BILAN

Les correcteurs ont attribué d'excellentes notes aux candidats qui, attentifs au propos de l'auteur, ont été capables d'en dégager les enjeux éthiques en s'interrogeant sur la validité de la thèse de Gibran et ses implications : « Si la coexistence du bien et du mal est un fait avéré, l'enjeu majeur réside dans la capacité de l'homme à discerner la frontière entre le bien et le mal ».

Mais beaucoup semblent encore ignorer ce qu'on entend par « problématique ». Ils recopient la citation, la paraphrasent brièvement et s'interrogent : « Qu'en est-il vraiment ? » ou encore : « Est-ce totalement vrai ? » De façon très étonnante (et désolante), certains candidats, après avoir très bien analysé le sujet, enchaînent sur une problématique tout à fait gratuite, cherchant visiblement à ramener la copie vers une dissertation modèle vue en cours. En témoigne la répétition de la même introduction (annonce du plan comprise, et au mot près) d'une copie à l'autre... Enfin, trop de candidats confondent encore l'annonce du plan avec l'énoncé de la problématique.

À retenir

Quelle que soit la problématique retenue, les candidats doivent s'interroger sur la validité des propos de l'auteur, en étant sensibles à certains des paradoxes ou ambiguïtés du propos.

Il leur faut construire leur problématique en fonction des questions qu'il soulève et non sur des souvenirs de sujets antérieurement traités.

COMPOSITION ET ARGUMENTATION

a) Le plan

Pour traiter la question obtenue après l'analyse du libellé, les candidats avaient le choix entre différents types de structure. Il n'y a pas de plan modèle.

Le candidat était autorisé à proposer un plan contradictoire :

I Le bon et le méchant, le juste et l'injuste sont « séparables » (exposé de la *doxa*) : on peut distinguer le bien et le mal.

II Pourtant cette discrimination rencontre des difficultés (limites de la *doxa*) : le bien et le mal sont inextricablement mêlés.

III Mais, si on l'admet, cette *confusion* n'est-elle pas à la fois dommageable pour l'action et scandaleuse pour la pensée ?

Il pouvait aussi présenter un plan plus dialectique :

I Le bien et le mal sont inextricablement mêlés (contrairement à que prétend la *doxa*).

II Les implications de cette conception... et ses limites

III Comment « séparer » le bien et le mal, sans revenir à un manichéisme simpliste ?

Ou encore :

I Existe-t-il des critères pour « séparer » le bien et le mal ?

11 La *doxa* le prétend (le filtre mythologique, le critère de la morale commune, la voix de la conscience, le guide de la raison)

12 ... à tort : il faut penser le mal inextricablement mêlé au bien (la morale commune pêche par manichéisme ; il n'y a pas de héros du bien ; on peut choisir le mal et l'aimer).

II Les implications de l'intrication bien/mal

21 Penser le mal mêlé au bien oblige à la prudence et à la tolérance (me penser comme bête m'évite de faire l'ange ; un rempart contre les dérives totalitaires ; suspendre le jugement plutôt que d'accuser à tort – et punir à tort).

22 Les effets pervers d'une telle conception (renoncer à « séparer », c'est renoncer à la justice ; c'est aussi abdiquer devant le mal ; il faut d'ailleurs à cet égard dénoncer les artifices d'un discours poétique sur le mal.)

III Détisser bien et mal ?

31 Peut-on penser le mal indépendamment du bien ? (Le mal est un être à part entière, absolument irréductible au bien ; il est un non-être qui a besoin du bien pour se rendre visible ; mais il est aussi ce qui donne sa valeur au bien.)

32 La question de savoir si l'on peut séparer le bien et le mal est sans objet... (Ni bien ni mal ou au-delà du bien et du mal)

33 L'art, dernier recours pour y voir clair ? ('Se regarder voir' le mal pour dévoiler la vérité du mal ; l'art comme lever de rideau sur le bien)

BILAN DE CORRECTION

Peu d'étudiants ont accepté de *discuter* l'affirmation du poète, comme l'exigeait pourtant le libellé : « *vous discuterez cette affirmation du poète* »... La plupart des dissertations s'évertuent à donner raison à l'auteur, au prix parfois d'argumentations aberrantes, et la question des conséquences d'une telle thèse n'est que très rarement posée. Crainte de déplaire ou ignorance méthodologique, cette attitude se lit parfois jusque dans les conclusions, qui vont dans le sens de Gibran alors même que les derniers développements l'avaient à juste titre mis en défaut...

Faute d'avoir engagé une critique de la thèse, la plupart ne développent que deux parties antithétiques (le bien et le mal sont inséparables/on peut cependant les séparer – ou l'inverse) ou l'étaient en deux ou trois parties souvent redondantes. De longs développements ont été consacrés à prouver l'existence du mal, puis du bien (ou l'inverse), existence dont personne ne doutait, avec une troisième partie pour démontrer que bien et mal se mêlent aussi dans le monde. Beaucoup de devoirs expliquent d'abord que les deux notions se mélangent (on ne peut les discerner), avant d'admettre qu'une des deux peut se détacher (le bien ou le mal, selon les copies). Parfois, les candidats s'engouffrent dans une réflexion bien artificielle qui les conduit éventuellement à militer en faveur de l'union du bien et du mal : non seulement on ne peut, mais on ne doit pas les séparer, car leur alliance est gage d'équilibre... D'autres tournent en rond : Il existe un lien complexe entre le bien et le mal/On note la présence du bien et du mal dans nos actions/Complexité du lien bien/mal...

Pour ceux qui respectaient la consigne, la difficulté du sujet consistait dans le plan binaire appelé par la citation : Oui (I), Gibran a raison, on ne peut pas distinguer le « bon » du « méchant » (le couple « juste/injuste » étant régulièrement passé sous silence ou assimilé au précédent). Non (II), Gibran a tort, on peut parfaitement les distinguer. Le problème était alors de trouver un dépassement de ces deux premières parties contradictoires, qui pouvait s'effectuer soit par le refus du relativisme (moral, juridique, religieux), soit au contraire dans son acceptation, soit, enfin, dans l'affirmation d'un au-delà de toutes les valeurs admises. Il est frappant de constater qu'une très large majorité des candidats ayant perçu cette dimension du sujet ont affiché une prise de position relativiste, de façon d'ailleurs généralement désabusée. Plusieurs dépassements hors-sujet, en fonction sans doute des devoirs faits au cours de l'année, ont été proposés : comment être « heureux » dans un monde où se côtoient bien et mal, gentils et méchants ; comment lutter contre le mal dans notre monde « gris » (droit, morale, religion) ; comment « séparer » les bons des méchants dans une société heureuse, ou au contraire les faire « coexister » (problèmes des sanctions, des prisons, et de l'utopie d'un monde parfait).

Les très bonnes copies ont su articuler leurs argumentations, en acceptant de discuter la thèse de Gibran. Par exemple : Bien et mal se mêlent, sont difficilement dissociables (I) ; on peut cependant et on doit les dissocier (II) ; pourquoi, capable de discernement, l'homme se livre-t-il cependant au mal ? (III). Ou encore : C'est précisément de la confusion du bien et du mal en nous (I) et des dangers du relativisme qui en découle (II) que vient la valeur du choix moral (III). Les candidats ont alors expliqué que ce choix impose un engagement réel dans le bien, quand le mal est subi plus que voulu. Thérèse, dans cette optique, n'est pas plus l'incarnation absolue du mal qu'une figure pseudo-nietzschéenne du dépassement des valeurs morales. Elle s'engage dans le mal par réaction à l'ennui mais sans percevoir qu'elle ne fait que généraliser le mal à l'œuvre dans la communauté de Châtillon, que ce choix n'en est pas un. Elle est, au fond, le jouet involontaire du mal comme le jeune vicairé a pu l'être et c'est pourquoi ni la raison seule, ni le sentiment inné de justice ne suffisent à distinguer le bien du mal. Cette

argumentation était à la fois subtile et originale, dans la mesure où elle constituait un véritable dépassement en troisième partie de l'aporie, sans pourtant définir de manière absolue les critères plus ou moins discutables d'un choix.

b) L'argumentation

Parce que le sens de « séparer » a été gauchi, de très nombreuses copies s'attachent à montrer (longuement) que le mal est partout (mais le bien aussi), à imaginer ce que serait un monde où le mal n'existerait pas (ou le bien). Les arguments tirés des œuvres restent souvent très pauvres : longue liste des méchants qui sont malgré tout bons, des bons qui sont parfois méchants, des méchants et des bons « purs »...

Plus gravement, les concepts sont très mal cernés. Ainsi, les correcteurs ont lu très souvent que tel personnage était du côté du bien parce qu'il *se faisait du bien* ; Thérèse fait du mal pour être bien, ce qui montre que bien et mal sont en effet indissociables... Certains, qui démontrent à l'aide de Rousseau, que la coexistence du mal et du bien est la condition de notre liberté de choix, en déduisent qu'il ne faut « surtout pas s'attaquer au mal sinon, on ne serait plus libres... »

Plusieurs candidats lient très explicitement *bien* et *bonheur* : « Commençons par donner une définition du bien, du bonheur, au sein des œuvres ». D'autres confondent injustice et contrariété (« le fait qu'il pleuve pendant nos vacances est injuste »), sans compter les nombreux contresens sur les propos de l'auteur, parce qu'on ramène la « dualité » à la simple « opposition », assimilée à une « relation binaire ».

Il faut enfin dire ici que les correcteurs ont parfois frémi à la lecture de certains propos. Faut-il incriminer les difficultés de certains candidats à argumenter de façon claire et en bon français ? Ou leur allégeance aveugle à la thèse de l'auteur ? De fait, on voit très bien comment certains devoirs ont cherché à tout prix à donner raison à Gibran. Certains, perdant tout bon sens (ou tout sens moral ?), finissent ainsi par justifier le mal : « si le mal disparaissait, ce serait le désordre » ; « le mal fait partie de la perfection du monde et il ne faut donc pas l'éradiquer » ; « à quoi bon faire le bien s'il n'y a plus d'injustices ? », « tout est relatif et question de référentiel » ; « Hitler aimait sa femme, donc il n'était pas entièrement mauvais » ; « donner n'est pas plus courageux que torturer » ; « que serait le bien sans le mal ? un monde où on pourrait tout s'acheter sans être obligé de faire des efforts ? » ; « le mal n'est pas aussi mauvais qu'on le pense » ; « une vie où n'existerait que le bien serait une vie trop contraignante », etc.

Les très bons candidats proposent un devoir où les idées s'enchaînent rigoureusement, où les illustrations puisées dans les œuvres au programme nourrissent l'argumentation sans se substituer à elle ; elles ont su également prendre le recul nécessaire pour voir que la tragédie et sa mécanique cathartique, ou le roman gionien et son tissage narratologique constituaient un outil pertinent pour éclairer ce que le réel rend obscur.

À retenir

Quelle que soit la structure logique retenue, on attend que le candidat suive, sur la base de sa problématique, un plan cohérent et qu'il développe des arguments qui ne soient pas des rhapsodies de cours sans rapport explicite avec le sujet. Cette construction logique, qui épouse un cheminement de pensée et n'est pas pur exercice formel, permet d'exploiter les œuvres en fonction du sujet et non l'inverse. La pensée d'un auteur, dans laquelle il faut d'abord entrer, n'est pas parole d'évangile : comme le libellé le demandait, elle est « discutable ». Le correcteur sanctionne enfin toujours le hors-sujet et, dans une moindre mesure, les défauts de construction.

CONNAISSANCE ET CULTURE

a) Les œuvres au programme

Comme l'indiquait le libellé de l'épreuve, les candidats devaient illustrer leurs arguments en utilisant les auteurs au programme. Tous se prêtaient fort bien à cette réflexion et le correcteur pouvait pénaliser les candidats qui n'utilisaient qu'un seul des ouvrages étudiés pendant l'année. Il ne s'agissait pas pour autant de dresser le catalogue des bons et des méchants dans les œuvres (ou celles des maux et des biens dans le monde). On doit lire des argumentations, non des revues, des synopsis ou des jugements subjectifs.

BILAN DE CORRECTION

On note, comme les années précédentes, la présence d'un nombre assez important de copies qui traitent bien le sujet en termes de construction argumentative, mais au détriment des exemples réduits à la portion congrue ; et, inversement, des copies qui proposent des analyses approfondies des œuvres mais sans réussir à les lier à un processus démonstratif.

L'équipe de correction a valorisé les candidats qui renvoyaient au programme avec intelligence et qui puisaient également dans leur culture personnelle, tout en gardant à l'esprit que les références aux œuvres du programme restent prioritaires. Les copies les plus satisfaisantes, mais elles sont rares, sont celles qui, comme nous l'avons dit plus haut, savent adapter les exemples à l'argument (et l'argument au propos) et qui font preuve d'une lecture personnelle des œuvres.

Reste que certains candidats n'ont visiblement pas lu les œuvres, qu'ils n'évoquent pas ou très peu ou bien à contresens : *Macbeth* ou *La Profession de foi* deviennent alors, à l'occasion, des romans ; si Thérèse est « fraîche comme une rose », c'est bien la preuve que l'on peut discerner sa bonté ; elle tue les Numance et sa meilleure copine est Mme Firmin... Les correcteurs sont très agacés par le traitement que les candidats font subir aux noms propres ou aux titres des œuvres au programme :

- Shakespear, Shakspear, Shakespears, Schakespeare, Sheakspare, Shakerspire, Sheakespear, Shekpeare, Gionno, Gionot, Jean Jacque, Jean Jack Rousseau...
- Mcbeth (ou MacBeth ou Mac Beth), Mackbeth (parfois attribué à Molière) ; Proffession de foi, Profession de foie, de fois, Confessions de foi ; vicair, viccair, viciaire, viquaire ; savoyar, savoyare, savoillard ; L'âme forte, etc.

Les personnages sont eux-mêmes bien malmenés : Banco ; Thérèze, Tèrèze, Firman, les Numances, Monsieur le Contre... Notons que ces mauvais traitements n'épargnent pas l'auteur de la citation, alors même que les candidats l'ont sous les yeux : Khalid, Khadil, Khalif ou Khabil Gibran, Gibrand, Gibrant, Giban...

Il n'est pas toujours aisé de mesurer la connaissance profonde des œuvres, tant les mêmes citations, les mêmes exemples, voire les mêmes analyses, ont tendance à revenir d'une copie l'autre. Il est parfois difficile aussi de savoir si les devoirs très brefs (moins d'une copie) doivent leur inachèvement à un manque de familiarité avec le programme ou à une mauvaise gestion du temps. Rappelons enfin qu'apprendre par cœur de longues citations ne suffit pas à convaincre le correcteur d'une lecture personnelle et « digérée » des œuvres au programme, d'autant moins quand elle est parfaitement erronée. Que penser de celle-ci, qui s'étale sur quatre lignes mais commence par : « Inconscience ! Inconscience ! Instinct divin... » ?

b) La culture générale

Les exemples empruntés à l'actualité (Ben Laden, et surtout « DSK ») ou à l'histoire (Hitler) donnent facilement lieu à des jugements très sommaires, voire scandaleux, comme on l'a indiqué plus haut. Les références à d'autres œuvres que celles au programme sont souvent une manière de « caser » plus ou moins judicieusement des citations et/ou de fuir la référence aux œuvres au programme. Cette année, les proverbes ont eu particulièrement bon dos, de même « le ying et le yang » (*sic*)... Par ailleurs, convoquer *Blanche-Neige et les sept nains*, *Alladin* (*sic*), *Le Roi Lion*, *La Belle et la Bête* pour parler du bien et du mal n'est pas forcément une bonne idée quand on a vingt ans et qu'on passe l'épreuve littéraire d'un concours national. En revanche, les correcteurs ont tout à fait accepté le renvoi à *Star Wars*, l'épopée de George Lucas, à condition qu'elle ait fait l'objet d'une analyse judicieuse. Ils se sont étonnés d'une référence régulière à David Hume (« L'Enfer et le Paradis supposent deux genres distincts d'hommes : le bon et le mauvais. Mais la majeure partie du genre humain réside quelque part entre le vice et la vertu »), avant de découvrir que la citation servait d'exergue à un jeu vidéo...

Ils ont beaucoup moins apprécié des références de « décoration », surtout lorsqu'elles étaient très approximatives : Sartres, auteur de *Huis Clot*, le Théodicée de Leipzig (pour Leibniz); Hopes, Eggels/Eagle ou Machiavielle ; Abel et Cahin/Caein, Saint Pol, Jobe/Jobbe (pour Job) ; ou même stupides : Kant, philosophe allemand fondateur de la psychanalyse, ou encore, autre philosophe, l'italien Lorenzaccio. Que dire lorsque, de façon récurrente, le candidat renvoie aux grands inconnus, tel le « grand auteur » d'où est extraite la citation suivante : « L'origine du mal a toujours été un abîme que (*sic*) personne n'a pu voir le fond ».

Dans les bonnes copies, la culture personnelle est au service de l'argumentation et les références sont maîtrisées. Platon, Leibniz, Hannah Arendt, Kant, Hobbes, ou encore Nietzsche ont été souvent intelligemment convoqués pour servir les démonstrations.

Plusieurs candidats ont fait appel au thème « L'Argent » et aux œuvres associées, avec un bonheur inégal...

À retenir

Le correcteur pénalise les candidats qui n'utilisent qu'un seul des textes étudiés pendant l'année. Il valorise a contrario ceux qui les exploitent tous avec intelligence. La confrontation des auteurs est capitale et il ne faut pas se contenter de leur simple juxtaposition. Par ailleurs, rien n'interdit de puiser dans sa culture personnelle, bien au contraire, en gardant cependant à l'esprit que les références aux œuvres du programme restent prioritaires. Le jury ne se fera pas leurrer par une accumulation de citations, fussent-elles exactes : une citation ne prouve rien en soi ; il faut la commenter et l'articuler avec l'idée que l'on développe. Ajoutons que mieux vaut s'en tenir à ce que l'on maîtrise parfaitement...

EXPRESSION

a) les aspects matériels

L'indigence de la présentation matérielle pour certaines copies relève de la désinvolture : stylo bille bavant ou encre si pâle que l'on peine à la déchiffrer, écritures minuscules ou torturées jusqu'à l'illisibilité, ratures, mots effacés et non remplacés, etc. Rappelons encore que les titres des ouvrages se soulignent (Macbeth), mais pas les noms des personnages (Macbeth) ; qu'il est mal venu d'utiliser des abréviations pour les titres des œuvres (PFVS ou LAF) ; que le correcteur, enfin, s'étonne qu'on estime devoir lui expliquer par un schéma ce qu'est un tissage ou un principe philosophique...

b) les erreurs les plus courantes

- **syntaxe et morphologie** : confusions répétées entre le style direct et le style indirect de l'interrogation (« Nous nous demanderons si l'auteur a-t-il raison ») ; ruptures syntaxiques (« Dans les Âmes Fortes de Giono, il nous montre » ; « ceci nous pousse à s'interroger ») ; accords régulièrement fautifs ou aberrants (« L'homme apparaît égaux », « nous sommes naîts », « il représentè un modèle », « ils on préférés », « il nous arrivent », « ils existents », « les conventions admisent »)... Ραπελονσ ιχι θυε « bien que » est suivi du subjonctif, mais que « du fait que » et « après que » sont suivis de l'indicatif ; « malgré que », quant à lui, est considéré comme fautif.

- **orthographe** : remort, oppignon, hazard, acétique (ascétique), haté (athée), l'héros/héro, un act, un scandal, un concepte, bon essien (escient), cohexistence, perçonnage, l'homme d'un doute, allucination, chaq'un, maniquéisme, mistère, profécies/proffessies (prophéties), omnibilé, ditochtomie, la dultère (l'adultère), le vis et la vertue, vengeance, phylosophe, quesque le mal, es ce que, les mals, inérant (inhérent), intracèque, vis versa(t), vis ver ça, au paravent, l'haut-delà, synequanonne, est-elle (est telle), etc.

- **néologismes, barbarismes** : un alter-égaux, le perversisme (la perversion), l'exorcisation du mal (son irréduction ou sa suppression), l'aimabilité, la discernation (le discernement), la paisibilité, la failaibilité, l'abhérance (aberration), catégorifier (le mal), logistiquer la vie, se déshadérer, s'alterner; reflexionner sur, etc.

- **un mot pour un autre** : au prêt de (auprès de), la prohéminence des crimes (prééminence), les prédilections des trois sorcières (prédications), « L'enfer est pavé de bonnes attentions », plaisir de la chaire (« un curé a commis le péché de chaire » !), graisser la pâte (patte), mettre au banc de la société, être épris de remords, hors (pour or), l'homme est enduit de mal, son fort intérieur, le clapet (le clapier), un jugement partial (pour impartial), voie (pour voix), un problème insolvable (insoluble), la question qui s'oppose, l'homme ne fait pas de déférence entre le juste et l'injuste, un mal dénudé de tout bien, aller de paire, tout à chacun, décerner/discerner, le péché originaire, etc.

c) à proscrire enfin :

- les **familiarités** : « Lady Macbeth devient un véritable légume », « Madame Numance prend son pied quand elle donne » ; « On s'amuse avec une copine et puis quelques instants plus tard, on lui tire les cheveux ou on la pince » ; « Firmin but (bute) Thérèse », il « arnaque » les Numance, « Thérèse se fout de l'argent ». On évitera également : « à la base », « basé sur » ou encore « au niveau de ».

- les **phrases dites « d'accroche » qui prêtent à rire... ou agacent** : « Depuis l'aube des temps » ; « Le mal est un sujet saturant, de nombreux penseurs ont débattu dessus. » ; « Depuis l'histoire de l'Humanité, par la chute de l'homme du paradis terrestre après avoir voulu goûter au fruit de l'Arbre des Connaissances, le mal semble être une notion universelle, par comparaison au bien, et semblant ainsi être deux notions indissociables » ; « Le méchant représente le mal comme le rouge-gorge les oiseaux. », ou encore « Le bien et le mal ont donné du fil à retordre aux philosophes », ce qui, en l'occurrence, filait la métaphore du poète...

Ce qu'il faut retenir

La dissertation est une épreuve de communication : les correcteurs n'exigent pas des exercices de style mais jugent la capacité d'un candidat, qui se destine au métier d'ingénieur, à communiquer dans des écrits respectueux des règles élémentaires de la langue.

CONCLUSION

Un rapport de jury a tendance à relever les erreurs plutôt qu'à souligner les réussites. Il est donc important de rappeler ici que les correcteurs se réjouissent, cette année encore, de l'excellente tenue d'un grand nombre de copies qui, dénotant de l'enthousiasme dans le travail préparatoire, en donnent à la lecture...

Les futurs candidats doivent finalement se dire que l'épreuve de français et de philosophie exige les mêmes qualités de rigueur et de raisonnement que les épreuves scientifiques, et le même sérieux dans la préparation.

NOTE IMPORTANTE AUX FUTURS CANDIDATS

Le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur un changement important dans les épreuves de langues en 2012 :

L'épreuve écrite de langue vivante du concours e3a va évoluer en 2012. Sur le modèle de l'épreuve mise au point et testée par l'Ecole Centrale, les candidats devront désormais proposer une synthèse de documents dans la langue qu'ils auront choisie au concours.

Il s'agira de documents à contenu culturel au sens large du terme (textes, images, statistiques...), reliés par une thématique commune.

Le sujet sera constitué de trois pages A4 en tout.

Les candidats ne seront pas invités à donner leur avis sur les documents, mais à les synthétiser en environ 400 mots dans une langue aussi riche et précise que possible, en montrant les points de convergence ou de divergence émergeant de la confrontation de ces documents.

Par ailleurs, une épreuve d'anglais sous forme de QCM sera mise en place dès 2012. Au delà des tests de base, elle a pour but de mettre l'accent sur l'importance de l'anglais dans les formations d'ingénieurs et d'informer les candidats sur l'objectif de niveau (directive CTI) nécessaire à l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Cette épreuve sera du même type que celle proposée par les Concours Communs Polytechniques.

Afin de permettre une information conforme aux calendriers des CPGE, cette épreuve de QCM en anglais sera facultative en 2012 et obligatoire en 2013.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – ALLEMAND

Durée : 3 heures

PRESENTATION DU SUJET

3 parties de valeur égale :

- une version sur un article remanié de « die Welt »
- une production écrite de 200 à 250 mots en allemand
- 20 phrases de thème

Le calibrage de l'épreuve a été satisfaisant car il y a eu peu de copies incomplètes.

Quelques remarques générales avant de passer à l'analyse plus détaillée des épreuves :

- Attention à la lisibilité de certaines copies : il est parfois très difficile de lire certaines copies et des confusions entre des lettres (o-a ; n-m ... ;) jouent en défaveur des candidats.
- Eviter de mettre des phrases de thème dans le désordre : il est parfois très difficile de s'y retrouver
- Une seule réponse est attendue. Inutile de donner plusieurs versions de la même phrase à plus forte raison si certaines d'entre elles sont fausses

VERSION

Une thématique très connue (Facebook) nous donnait à penser que les différents aspects évoqués (lutte pour la protection de la sphère privée) seraient connus de nos candidats, grands consommateurs de réseaux sociaux. Il semble cependant que ce ne soit pas toujours le cas.

3 parties distinctes en particulier par leur degré de difficulté de compréhension :

- une première partie apéritive relativement facile, où dans leur immense majorité les résultats ont été bons ;
- une 2^{ème} partie plus difficile car les constructions de phrases étaient plus élaborées (phrases emboîtées) et où certaines lacunes de vocabulaire (gewisse =savant, grundlegend = légendaire..., abschaffen=créer) voire de compréhension de certaines structures grammaticales apparaissent (sens de « als », de »wie » par exemple).Le sens du mot Wachstum pose parfois problème. Attention à la confusion entre « bei Facebook » souvent assimilé au sens anglais de « by Facebook)
- une dernière partie tout à fait faisable si on ne s'était pas égaré dans des interprétations erronées de la partie 2.

Un point positif est la baisse des copies en traduction mot à mot incompréhensibles en français. Il semble qu'un réel effort ait été fait (quitte à ce que certaines hypothèses retenues soient hasardeuse) pour donner du sens au texte traduit.

Vérifier que tous les mots sont traduits : beispielsweise, explizit, nämlich sont souvent oubliés.

EXPRESSION ECRITE

Le sujet proposé ne pouvait poser de problèmes aux candidats pour ce qui est des idées à exprimer. Et pourtant de nombreuses copies se contentent d'un minimum en terme de contenu et de longueur. Il conviendrait d'éviter d'aligner les poncifs comme un catalogue, où on décline des idées sans faire l'effort de les organiser ou de les structurer.

Les idées ne posant pas de problèmes, nous pouvions espérer qu'un effort serait fait sur la forme mais avons le plus souvent trouvé une langue, certes globalement compréhensible, mais marquée du sceau de l'imprécision (au concours on ne peut se contenter de faire du « globisch ») :

- Imprécision du vocabulaire trop souvent basique et élémentaire. Les genres des noms et l'orthographe sont laissés au choix du hasard. Sans parler des déclinaisons qu'on ne fait pas assez l'effort de respecter (fin d'adjectifs parfois systématiquement invariables !)
- Accords sujets–verbes non respectés et les temps employés dans les conjugaisons sont sans lien avec le contexte de la phrase.
- Peu de phrases construites (trop peu de mots de liaison : conjonctions ou adverbes) et d'expressions idiomatiques

Nous avons aussi eu quelques excellentes copies avec un vocabulaire varié, idiomatique et nuancé mais l'apprentissage systématique et sur le long terme du vocabulaire est indispensable.

Nous ne pouvons qu'encourager les candidats à relire leur texte avec un œil critique et en ciblant leurs difficultés.

THEME

C'est dans cette épreuve que se sont faites les plus grandes différences entre les copies. Nous retrouvons ici toutes les lacunes évoquées précédemment. Le thème est un exercice de précision qui fait appel à des connaissances bien en place. Trop souvent nous avons eu affaire à des stratégies de contournement de l'obstacle parfois astucieuses mais le plus souvent inadéquates.

Il faut comprendre que « dès que » n'a pas le même sens que « lorsque » en français

Il est quand même étonnant de constater que des expressions aussi courantes que einverstanden sein-auf eine Frage antworten,eine Entscheidung treffen, sich verschlechtern pour n'en citer que quelques-unes, ne font pas partie des connaissances des candidats.

On ne fait pas la différence entre : vergieB den Wein et vergiss, entre bitte et biete...

C'est dans cet exercice qu'apparaissent au grand jour les lacunes accumulées et surtout dans de trop nombreux cas le manque de travail de fond pour combler ses lacunes grammaticales (place et conjugaison des verbes, constructions de phrases copiées sur le français) ou lexicales (manque de précision du vocabulaire : chercheurs et scientifiques ou réchauffement climatique et changement climatique n'ont pas forcément le même sens malgré le degré de tolérance élevé du jury).

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – ANGLAIS

Durée : 3 heures

PRÉSENTATION DU SUJET

L'épreuve est divisée en 3 parties :

- La version (pour un tiers de la note): extrait d'un article de Bija Knowles, tiré de *The Independent*, décembre 2009 ;
- L'essai : 200-250 mots (pour un tiers de la note)
- Le thème : traduction de 20 phrases en anglais (pour un tiers de la note)

Ces trois épreuves sont pondérées de la même façon et comptent logiquement pour un tiers, ce qui n'empêche pas de fortes disparités dans leur réussite ; les candidats ayant plus de facilités à rédiger qu'à traduire vers l'anglais de manière satisfaisante.

Pour preuve, une grande majorité a obtenu la moyenne dans la rédaction alors que très peu de copies sont parvenues à l'atteindre dans l'épreuve du thème. La version reste toujours l'épreuve médiane où les candidats réussissent régulièrement à s'en sortir avec des notes honorables autour de la moyenne.

On rappellera qu'il s'agit d'un concours sélectif et qu'à ce titre le jury est en droit d'attendre un niveau d'anglais supérieur à celui du lycée ; cette remarque vaut évidemment aussi pour la maîtrise du français.

Une attention particulière doit être portée à l'orthographe, aux accords (en genre et en nombre) ainsi qu'aux modes de conjugaison. Ces différents types d'erreurs rendent la compréhension des copies laborieuse et n'incitent pas à l'indulgence.

Les bonnes copies sont celles qui savent allier la maîtrise de la langue anglaise, une certaine culture et un style soigné.

VERSION

L'article à traduire portait sur un extrait de journal intitulé « *Put your DNA to the test* » rédigé par Bija Knowles pour le quotidien *The Independent*.

Le sujet sur lequel cet article portait était connu de tous les candidats et ne présentait pas de grandes difficultés de compréhension globale mais à y regarder de plus près certains points d'achoppement ont fait choir certains candidats.

Le titre a été heureusement traduit par tous les candidats mais parmi eux certains ne connaissant pas le sens de *DNA* ont proposé d'étranges permutations telles que : NDA ou encore NBA !

Il semble par ailleurs nécessaire de rappeler que les noms propres ou les initiales de noms propres doivent demeurer dans leur forme initiale s'il n'existe pas de forme spécifique en français. Il en va ainsi de « National Geographic » qui ne peut devenir « La géographie Nationale » ou de IBM dont les essais peu fructueux de traduction pourraient porter à sourire s'ils n'étaient pas grotesques (BMI ou MBI).

Une autre règle impose que les sommes inscrites en devises ne doivent pas être converties en euros. Certains ont pris la peine de vouloir préciser que \$99.95 valaient 50, 70 voire 90 euros, ce montant variant avec le cours du jour. Une conversion en livres sterling est tout autant à proscrire.

Certaines entrées lexicales étaient peu connues, « swab » est un exemple, mais le contexte de l'article permettait au candidat éclairé de contourner cette difficulté en proposant une traduction faisant sens, telle que « échantillon » ou « prélèvement » dans ce cas.

De trop nombreux contre sens ont été effectués sur des mots pourtant simples tels que « early ancestors » souvent traduits par les « derniers ancêtres » au lieu des « lointains/premiers ancêtres » ou encore « General Public » qui a fréquemment été traduit par « le public en général ».

Il serait donc souhaitable que les candidats accomplissent une tâche, pourtant très aisée, à savoir SE RELIRE ; cela aurait pour effet d'éviter :

- d'écrire des choses ridicules qui n'ont rien avoir avec le sujet à traiter (ex : parler de vols d'oiseaux pour traduire « far-flung parts » c'est-à-dire des endroits reculés du globe)
- de commettre des fautes d'orthographe sur des mots courants (ex : 99, 95 dollards)
- des erreurs de mode (ex : Bien que les routes migratoires ne sont pas très claires)
- de faire des fautes d'étourderies (ex : écrire Projet Géographique au lieu de projet génographique)

ESSAI

Cette épreuve est souvent la mieux réussie des trois. Les candidats ont su dans leur ensemble respecter à la fois le nombre de mots exigés et le sujet à traiter. Ils sont sus trouver des exemples précis et concrets pour étayer leur propos.

Cependant, si le sujet proposé a souvent été assez bien abordé, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur l'importance de la structuration du propos. Si la présence nécessaire d'une introduction et d'une conclusion a été souvent constatée, on ne peut que déplorer la trop grande fréquence de structures identiques servant à l'ouverture ou à la clôture de cette partie de l'épreuve : « Nowadays, DNA testing » ... « So to conclude ... ». Il convient de varier ces formules : il y a de nombreuses façons de commencer ou de terminer son propos de façon élégante. Il en va de même pour les transitions, qui doivent être soignées. Peu de candidats parviennent à articuler leur rédaction de façon vraiment satisfaisante.

Il faut rappeler à chacun que la qualité de la langue est essentielle dans une telle épreuve. Certains candidats ne se relisent pas, et proposent une langue très en dessous du niveau attendu, tant du point de vue de la syntaxe que des formes grammaticales de base ou du vocabulaire, parfois lourdement calqué sur le français.

Le jury tient cependant à dire pour finir qu'il a également eu à lire d'excellentes copies, témoignant d'une très bonne maîtrise de la langue (structures et idiomes) et d'un esprit synthétique.

THEME

Il s'agit sans nul doute de l'épreuve la plus difficile pour les candidats, faisant appel à une bonne maîtrise de la langue vivante, de la culture anglo-saxonne et des idiomes, ce qui n'est pas le cas de nombreux candidats de cette session. Trop peu de copies obtiennent la moyenne à cette sous-partie de l'épreuve.

On listera ici (de manière non exhaustive) quelques points indispensables souvent généraux, parfois particuliers, à cette année, mais qui doivent impérativement être maîtrisés par tout futur candidat à un concours de grande école :

- la conjugaison des verbes à la 3^{ème} personne du singulier
- les différences lexicales entre : time et o'clock, sit et seat, lose et loose, sister et daughter, ski et sky, back et background...
- les structures doubles : neither... nor ; the more...the less..
- la formulation des questions et des tags
- les auxiliaires modaux et semi-modaux: should, could...manage/ be able to
- les tournures passives
- les verbes irréguliers et le prétérit

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – ARABE

Durée : 3 heures

PRESENTATION DU SUJET

- **Version** : extrait de l'allocution du Président B. Obama à l'Université du Caire le 4 juin 2009 ;
- **Essai** : question de réflexion, en 200 mots, autour du sujet évoqué par le texte de la version : Quelles conditions sont nécessaires pour instaurer dans le monde un véritable dialogue entre les cultures et les religions ? ;
- **Thème** : traduction de 20 phrases en arabe, en rapport avec le sujet de la version.

De manière générale, l'essai et le thème ont été relativement réussis. En revanche, l'exercice de **version** a plutôt été un échec.

VERSION

Les grandes difficultés rencontrées s'expliquent avant tout par le manque de maîtrise de la langue française, et par la méconnaissance des équivalences lexicales.

L'extrait de l'allocution de Barack Obama au Caire avait pour thème principal la tolérance et la liberté de religion et de conviction. Le Président américain appelait à ce que les pays occidentaux et les pays musulmans fassent, chacun de leur côté, des efforts pour vivre ensemble plus pacifiquement.

Il est apparu, à la lecture des prestations des candidats, que le texte avait été globalement compris. Mais la transposition du message en français a été, globalement, un échec alarmant : fautes d'orthographe, non-respect des accords les plus élémentaires (féminin/masculin, singulier/pluriel, les différents temps, noms définis/indéfinis...). Il en a résulté des productions informes, où les mots se succèdent sans pour autant constituer des phrases qui fassent sens.

D'autre part, le manque évident de culture générale des candidats leur a souvent nuï : la ville de قرطبة (Cordoue), se transformait en Carthage, l'expression محاكم التفتيش (l'Inquisition), était souvent traduite littéralement par « tribunaux de fouilles » (sic), et le mot المسيحيون (les Chrétiens) devenait « les Juifs » !

Il convenait de savoir également qu'en français, on parle du « Monde musulman », et non du Monde islamique, comme cela est fréquemment apparu dans les copies.

L'exercice de **thème** a été beaucoup mieux réussi.

Quelques remarques tout de même, qui valent autant pour l'exercice de thème que pour l'essai, car elles concernent la correction morphosyntaxique ainsi que la précision lexicale de l'arabe :

- **au niveau de l'emploi des prépositions**: Un grand nombre de candidats connaissent mal les prépositions qui régissent les verbes transitifs indirects (الأفعال المتعدية بغيرها).

Probablement sous l'influence de l'arabe dialectal, la préposition ل a tendance à être utilisée à la place de إلى (هدف لشيء , دعا إلى القيام بشيء , وجّه إليه au lieu de وجّه له) et la préposition على à la place de عن (تحدث عن au lieu de تحدث على شيء) ... أجب على سؤال au lieu de أجب عن سؤال

Rappelons qu'« assister à une réunion » se dit حضر اجتماعاً et non حضر إلى اجتماع et qu'« être d'accord avec/sur une idée/une question » est rendu en arabe par الموافقة / الاتفاق على فكرة/مسألة et non الموافقة / الاتفاق مع فكرة (on utilise مع lorsque l'on veut dire qu'on est d'accord avec quelqu'un).

Notons enfin que le verbe قارن (comparer) est régi soit avec un premier complément direct (pour l'objet comparé) suivi de la préposition ب (l'objet de comparaison), soit avec بين :

قارن بين أساليب التسيير في الدول العربية وفي الدول الغربية / قارن أسلوب التسيير في الدول العربية بأسلوب التسيير في الدول الغربية

- **au niveau du lexique** : Il conviendrait d'être un peu plus précis sur les équivalences lexicales.

Exemples :

- déclaration, dans le contexte de « faire une déclaration = تصريح;
- conférence = مؤتمر;
- délégation = وفد;
- se rendre à une salle de conférences = selon le contexte, واصل إلى / ذهب إلى قاعة المؤتمرات, tout simplement !
- question (que l'on pose à quelqu'un) = سؤال / question (que l'on soumet à l'étude) = مسألة

Un conseil : cherchez d'abord à expliciter le sens du mot ou de l'expression que vous devez traduire, car ils peuvent, selon le contexte dans lequel ils sont employés, avoir plusieurs équivalents (c'est le phénomène de polysémie).

- **au niveau de certaines nuances modales ou aspectuelles** : pour exprimer le fait que l'on *aimerait bien* quelque chose, il existe en arabe le verbe وَدَّ, suivie de أن (أود أن أعرف). Très peu de candidats l'ont utilisée.

Pour exprimer un adverbe d'intensité en arabe, comme « aussi brutalement » (pourquoi rejetez-vous aussi brutalement ces conclusions ?), on a recours à des constructions de type مفعول (مطلق). Pensez également à la fonction du complément absolu (بمثل هذا العنف / بمثل هذا الشدة لماذا ترفضون هذه الاستنتاجات رفضاً قاطعاً كهذا؟ : (مطلق

ESSAI

L'**essai** était en général écrit dans une langue correcte. Il était cependant souvent peu clair, car peu structuré et peu soigné au niveau de la graphie. Un candidat dont **l'écriture est illisible est forcément pénalisé**. Il est d'autre part recommandé de réfléchir à un plan et d'organiser ses idées avant de se lancer dans la rédaction. Le brouillon s'impose, non pas pour rédiger l'ensemble, mais pour fixer le cadre de votre rédaction. Ce travail préparatoire aurait sans doute permis à un grand nombre de candidats d'éviter de faire un contre-sens au niveau de l'intitulé même du sujet : إقامة حوار حقيقي بين الثقافات والديانات.

Il s'agissait de réfléchir aux conditions de mise en place d'un véritable dialogue entre les cultures d'une part, et entre les religions d'autre part. De nombreux candidats ont compris que l'on présentait la culture et la religion comme deux concepts qui s'opposaient, et que l'on cherchait un moyen de les réconcilier!

ATTENTION ! Cherchez à donner une définition des concepts avant d'en discuter le sens et la portée. Dans de nombreuses copies, le terme ثقافة (culture) était traité comme s'il signifiait علمانية (laïcité). Or, la culture englobe certains aspects de la religion (traditions, langue utilisée, vision du monde, mode de représentation de la société...).

D'autre part, pour rendre votre essai plus clair et en faciliter la lecture, il convient de maîtriser les liens logiques, qui permettent d'introduire vos différents objectifs.

Exemples:

- Emettre votre opinion : يمكننا القول، أرى أنّ ، في نظري ، أوافقه على هذا الرأي/أخالفه الرأي في :
- Argumenter : أعتد على ذلك لـ... ، أستدل من ذلك على ...، يدل ذلك على...، مما يبرهن على أن :
- Opposer deux arguments contraires : على خلاف ذلك، لكن، غير أنّ، إلا أنّ، على أنّ... :
- Affirmer fortement: من المؤكّد أنّ، لا شكّ في، من الواضح أنّ، من المعروف أنّ :
- Emettre une supposition : من المحتمل أنّ/ أنّ، غالب الظن أنّ ، من المرجّح أنّ، فلنفترض أنّ :

D'autre part, pour que le lecteur de votre essai suive aisément votre argumentation et votre développement, il est important de ne pas faire trop de fautes de langue. Plus les constructions grammaticales sont justes, plus votre discours sera clair.

Trop souvent, des énoncés erronés rendent la lecture pénible car, de ce fait, le sens n'apparaît pas immédiatement.

Exemples :

- للتوصل إلى حوار ثقافات وديانات مختلفة (للتوصل إلى حوار بين مختلف الثقافات والديانات)
- أغلب المفكرون على ضرورة الحوار (من الضروري أن يشارك المفكرون في الحوار)
- لذلك أثر إيجابي (لذلك أثر إيجابي)
- لا يكون إلى وجوده (لا يكون إلا وجوده)
- الشرط التي تمكن أن تضمن إقامة حوار (الشرط التي يمكن أن تضمن إقامة حوار)
- كل يتعلق برأيه ولا يهتم لرأي الآخر (كل واحد متشبهت برأيه ولا يهتم برأي الآخر)

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – ESPAGNOL

Durée : 3 heures

VERSION

La version 2011 était-elle difficile ? La question ne se posait pas en ces termes. Les candidats habitués à travailler les compétences dites de compréhension écrite et orale ont saisi globalement le texte et ont su trouver les traductions les moins pénalisantes, comprendre les traductions qui n'étaient pas un calque littéral de l'espagnol et qui, bien souvent, ne semblaient dans le non-sens mais, au contraire, faisait preuve d'une réflexion au travers de ce que les correcteurs appellent « une bonne trouvaille ». De façon générale, la plupart des candidats parviennent à tirer leur épingle du jeu en dépit de quelques contresens ou faux sens. D'autres candidats, plus malheureux, continuent de produire une réécriture systématique du texte de départ, contournant ainsi certains écueils ; ils en sont alors pénalisés : en refusant de relever le pari de la traduction, ces irréductibles s'entraînent tout seuls bien loin du texte ou s'autorisent des rajouts. Nous rappellerons donc, une année de plus, que l'exercice (rigoureux, mais très formateur) de la version demande des candidats qu'ils accordent un grand soin à la mise en français et qu'ils exigent d'eux-mêmes une très grande méfiance du mot à mot. Une orthographe négligée et une syntaxe fautive en français font immédiatement basculer la notation de cet exercice sous la barre de la moyenne. Que de points perdus inutilement !

L'ignorance de certains mots ou expressions désarment le jury ; cependant, il peut comprendre la méconnaissance d'un terme et appréciera l'effort de réflexion apporté alors par le candidat afin d'éviter l'écueil du blanc typographique, sanctionné. Les fautes, quelles qu'elles soient, n'entraînent pas de contresens de phrase ; le but étant, bien évidemment, de ne pas proposer de phrases incohérentes. Une énième relecture du texte d'arrivée, après quelques minutes de déconnexion, permet de corriger des lourdeurs et des incorrections dans la mise en français. Certaines copies éviteront ainsi de donner l'impression que le traducteur n'a aucune conscience de ce qu'il écrit.

Sur le plan syntaxique, on observe des lacunes récurrentes d'une session à l'autre, mais en faible quantité cette année, notamment les temps non reconnus. Le jury a donc apprécié une meilleure distinction parmi les temps du passé entre passé composé, passé simple et imparfait. Le soin porté à la cohérence avec la langue de référence permet bien souvent de ne pas perdre de points. Beaucoup plus graves sont les barbarismes morphologiques verbaux et la confusion entre participe passé et infinitif, qui ne devraient plus avoir lieu d'être à ce stade de formation. Des méconnaissances syntaxiques sur des termes basiques sont également à regretter : « *ya* », « *alguna* », « *cualquier* », « *ningún* » traduits approximativement, la non reconnaissance des subjonctifs dans les propositions relatives et la méconnaissance des tournures impersonnelles.

En somme, pour bien progresser en version espagnole, il conviendrait de bien mieux travailler son français ! Les erreurs de syntaxe le disputent à l'orthographe déficiente : confusion « a / à », oublis d'accents, omission de la double négation, terminaisons verbales et accords fantaisistes... Arrêtons ici le catalogue, et gageons que ces recommandations (qui sont au final les mêmes depuis plusieurs sessions) permettront de travailler avec efficacité et de bien mieux gérer le temps imparti à cet exercice. En effet, beaucoup de candidats semblent passer trop de temps dans l'exercice de version au détriment du thème grammatical et de l'essai.

THEME

Dans l'ensemble, les candidats semblent mieux préparés à cette sous-partie. Les phrases proposées étaient sans surprise et cet exercice a permis un classement efficace des candidats, mettant en lumière de profondes qualités linguistiques et idiomatiques dans certaines copies. Néanmoins, si aucun problème de lexique ne se posait vraiment, quelques copies continuent de massacrer les bases de la grammaire espagnole et tombent dans les « pièges », si on peut toutefois parler de « pièges » quand on sait à quel point, par exemple, le jury donne à chaque session le même type de phrases à traduire. Cet exercice rigoureux exige une discipline du candidat, et une simple analyse logique de phrase aurait permis à beaucoup de copies de ne pas multiplier les blancs. Il est donc regrettable de trouver, encore, des copies où les 20 phrases ne sont pas traduites ou, lorsqu'elles le sont, s'en trouvent profondément amputées des nœuds linguistiques qui font pourtant leur charme. Il est également regrettable que beaucoup de candidats n'aient toujours pas assimilé un vocabulaire récurrent et rappelé dans toutes les annales de concours, auxquelles nous renvoyons. Un certain nombre de barbarismes sur des mots usuels sont très regrettables ; le vocabulaire de base n'est donc toujours pas acquis et il est aussi très étrange de voir tel ou tel mot remplacé par un *spanglishisme* qu'une relecture attentive aurait décelé.

Nous pourrions dénoncer, comme tous les ans, l'absence de subjonctif dans la subordonnée complétive ou bien l'omission de la concordance des temps et du subjonctif imparfait, du subjonctif dans la subordonnée temporelle, une traduction de « on » approximative, l'impératif et l'enclise ou la double enclise non maîtrisées, toujours des verbes conjugués approximativement, sans parler de l'accentuation totalement fantaisiste (certaines copies n'hésitent pas à accentuer, à plusieurs reprises, un même mot !). Des barbarismes de conjugaison inadmissibles ont été relevés encore cette année, mais cela est d'autant plus étrange que la partie « essai » de cette épreuve est bien souvent rédigée dans une conjugaison peu fautive.

ESSAI

Le manque de moyens linguistiques décelé dans la partie de traduction inversée contraste bien souvent avec l'espagnol de bon aloi utilisé lors de la rédaction de l'expression écrite dans l'essai. Même si le jury y a remarqué le retour d'une langue parfois artificielle (« *cabe notar que* », « *para ampliar mi ponencia diría que...* », « *como colofón diremos que...* »), il a cependant apprécié les formulations idiomatiques et la richesse de certains travaux. Il convient de conseiller aux futurs candidats de se pencher sur l'actualité du monde hispanique, sans pour autant brider toute curiosité liée au monde anglophone. Au contraire, le jury appréciera la capacité à mettre en relation les débats qui animent l'actualité internationale. Que la fréquentation de la presse hispanique et des sites de journaux numériques permettent aux futurs candidats de se constituer une batterie d'exemples civilisationnels et d'expressions linguistiques telle qu'elles sont employées dans les pays d'Amérique hispanique ou dans la péninsule. Aucune copie n'aura été rédigée dans un *español de la calle*, et nous nous en réjouissons.

En somme, pour mieux appréhender la préparation à une épreuve accessible, le jury rappellera qu'il est inconcevable de se présenter à un concours de ce niveau en ayant une connaissance approximative, voire fantaisiste, des bases de la langue espagnole. Une relecture raisonnée et ciblée est également un atout précieux lorsque l'on a en tête le désir de ne pas perdre inutilement des points. Il conviendrait également, pour sortir du lot, d'éviter de plaquer un

cours moyennement en rapport avec la problématique proposée dans l'article et, au contraire, d'adapter ses connaissances au sujet proposé. Qu'il est regrettable, en effet, de trouver en conclusion la problématique que la copie aurait dû exploiter plus avant... La forme doit être au service du fond, et non l'inverse. Que ces conseils bienveillants permettent donc aux futurs candidats de travailler sereinement et avec plus d'efficacité.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – ITALIEN

Durée : 3 heures

VERSION

Globalement les candidats ont produit une assez bonne traduction du texte malgré la difficulté que pouvaient causer certains termes spécifiques au sujet (*chioma, tronco, rughe, fessure, intagli..*). Toutefois, certains ont traduit *il meridione* (= le sud) par le méridien ou encore le midi ou même *l'estero* (= pays étrangers) par l'est et quelques-uns *l'età* (= l'âge) par l'état. La phrase « *abbiamo fascino* » (= qu'ils aient du charme ou qu'ils fascinent) a été traduite par certains comme s'il s'agissait d'un verbe au passé. Le verbe *arginare* (= endiguer, enrayer) a rarement été traduit correctement.

ESSAI

La plupart des candidats ont rédigé un essai assez intéressant et approfondi du sujet en montrant aussi des connaissances spécifiques à l'Italie et à sa politique environnementale. D'autres ont développé le sujet de façon superficielle et quelques rares candidats, malgré une tentative de développer le sujet, n'ont fait que du remplissage en italianisant des mots et des expressions françaises. On note un certain nombre de lacunes d'ordre lexical et grammatical.

THEME

Les 20 phrases à traduire demandaient une très bonne connaissance de structures complexes et d'un lexique assez précis. Quelques remarques :

Phrase 1 : *fare le fondamenta di una casa/ innalzare o sollevare i muri*. La plupart des candidats ont traduit par *fondazioni* qui peut être éventuellement utilisé mais qui est moins courant.

Phrase 9 : *essere ammesso all'esame ou superare, passare l'esame* ou encore *essere promosso* mais en aucun cas *essere ricevuto*, un gallicisme pur et dur.

Phrase 15 : *gli utili* (= les bénéfices) *di una ditta* . En italien, *i benefici* n'a pas du tout la valeur financière du mot français.

Phrase 18 : l'expression *andare a ruba = vendere benissimo* a entraîné des traductions assez loufoques ou proches du français telles que *vendere come dei piccoli dolci, come dei piccoli pani, come dei biscotti...*

Autres points à travailler :

- l'utilisation de l'auxiliaire *essere* avec certains verbes (voir phrase 1 et 8)

le comparatif

- l'utilisation de l'article avec le possessif *loro* même avec les noms de parenté au singulier (voir phrase 15) ou avec les dates (voir phrase 20), avec les pourcentages (voir phrase 15) ou encore avec les appellatifs tels que *signore, signora* (voir phrase 17) dans le style indirect.
- la bonne traduction du futur proche : *stare + per+ Infinito* quand on indique qu'une action est sur le point de commencer (phrase 2) alors que dans tous les autres cas on se sert du futur simple (phrase 14)
- pronoms personnels et leur position
- forme impersonnelle

Attention enfin aux nombreux gallicismes ou barbarismes, qu'il convient d'éviter.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE – PORTUGAIS

Durée : 3 heures

PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve était divisée en trois parties :

la **version** : extrait d'article du magazine 'Veja' (11/11/2009)

la **rédaction** : en 200 mots,

le **thème** : traduction de 20 phrases en portugais.

La moyenne se situe à 44,5 sur 60.

En regardant les différentes parties de l'épreuve, l'exercice le plus difficile pour les candidats, était la rédaction, suivi de près par le thème.

La moyenne a été poussée vers le haut grâce à un candidat qui a réussi à faire un remarquable 57 sur 60. Ce candidat a su surmonter le défi du **thème** et faire une bonne traduction : non seulement trouver des mots équivalents en gardant l'idée et le sens de la phrase, mais trouver le mot exact qui préserve le registre de l'auteur. Enfin, une démonstration de finesse et de rigueur. Un exemple : La traduction du mot juste peut être *justo*, et bien entendu, ce choix est efficace pour garder l'idée. Cependant, le mot exact serait traduit de façon optimale par *correto*, le candidat en question a su repérer cette nuance.

L'exercice le plus difficile a été la **rédaction** en raison, dans la plupart des copies, d'un manque d'attention, de fautes d'orthographe grossières – un candidat a écrit le mot *engenheiro* de trois façons différentes –, et d'une relecture peu rigoureuse. On pourrait, de cette manière, éviter des erreurs liées à l'accord du nom avec l'adjectif, par exemple.

L'exercice de **version** a été le plus réussi, étant donné que la plupart des étudiants a su reproduire en français les lignes générales du texte *Na onda do crescimento econômico*, du magazine *VEJA* du 11/11/2009. Il est important, cependant, de signaler des traductions faites précipitamment où des faux-amis ont été oubliés ou non remarqués. La facilité peut cacher, comme dans certains passages du texte, des pièges auxquels nous devons rester attentifs.

Il est important de préciser que de manière générale, les étudiants ont montré une très bonne maîtrise de la langue portugaise.